

grillé accompagné de tomates à la provençale, d'une salade verte et d'une comote. Il convient d'éviter les produits gras et les repas trop copieux le soir, même si le repas du midi aura été négligé faute de temps.

**De la salle:** Quelles astuces fournir aux publics précarisés?

**CB:** Clairement, il est difficile de respecter une alimentation équilibrée pour les publics précarisés. Certains trucs peuvent néanmoins être respectés. Ainsi, afin de bénéficier d'un apport suffisant en protéine maigre à moindre coût, il convient de privilégier les œufs à la viande. Par ailleurs, il est toujours possible d'acheter une boîte de conserve de légume au

Restaurant du Cœur.

Enfin, je précise que certaines mutuelles financent des consultations chez des diététiciens.

## La perception des hépatites virales.

D<sup>r</sup> Christine JESTIN, coordinatrice du programme Maladies infectieuses et vaccination, INPES\*.



### 1 | L'INPES

L'INPES est une des agences sanitaires françaises créée par la loi du 4 mars 2002 relative au droit des malades. Elle est placée sous tutelle du Ministère en charge de la Santé. Son budget provient de l'Etat et de l'Assurance maladie.

L'INPES :

- contribue à la mise en œuvre des programmes nationaux de santé publique (prévention, information, éducation, communication, évaluation);
- joue une fonction d'expertise et de conseil en matière de prévention et de promotion de la santé;
- favorise le développement de l'éducation pour la santé;
- participe à la gestion des situations urgentes et exceptionnelles depuis la canicule de 2004.

Elle comprend:

- une direction des éditions et des stratégies de diffusion;
- une direction de la communication et des outils pédagogiques
- une direction du développement de

l'éducation pour la santé et de l'éducation thérapeutique;

- une direction des Affaires scientifiques.

Plusieurs programmes traitent des hépatites virales (maladies infectieuses et vaccination, VIH/IST, toxicomanie, jeune, migrants, alcool...). Le programme *Maladies infectieuses et vaccination* comprend quatre axes:

- prévenir les infections virales saisonnières;
- promouvoir la vaccination;
- réduire la transmission et limiter les complications de certaines infections (hépatites et tuberculose);
- adapter ces mesures à des populations et/ou des activités spécifiques (migrants, Outre-Mer, lutte anti-vectorielle, crises sanitaires...).

### 2 | Les hépatites virales: perception et attitudes

La direction des affaires scientifiques analyse les opinions, les comportements et les pratiques de la population et des médecins dans le cadre d'études quantitatives et d'études qualitatives à visées exploratoires. Ces études visent à:

- évaluer l'état des connaissances, la perception, enfin les attitudes et les pratiques.
- suivre l'impact des actions d'information, d'éducation et de prévention;
- identifier les freins et les leviers au changement;
- comprendre les potentiels d'évolution des professionnels.

Différentes études relatives aux hépatites virales ont été menées ou sont en cours:

- la perception et les pratiques des mé-

decins à l'égard de l'hépatite B est examinée depuis 1994;

- le baromètre relatif aux médecins généralistes 2009 est en cours d'analyse. Il vérifiera pour la première fois à quel moment les médecins prescrivent un dépistage de l'hépatite B;
- le baromètre 2010 de la population est en cours et comprendra un volet relatif à la connaissance, au dépistage et à la vaccination des hépatites;
- enfin, l'enquête KABP\* VIH/hépatites réalisée en partenariat avec l'InVS tentera de comprendre les pratiques concernant ces pathologies (connaissance, pratiques, dépistage...).

Le *Bulletin épidémiologique hebdomadaire (BEH)* du 19 mai 2009 démontre qu'un quart des Français redoute d'attraper le VIH ou une hépatite. Plus précisément, les hépatites constituent la seconde catégorie de maladie infectieuse redoutée par la population et par les médecins généralistes, après les méningites. Les femmes et les personnes plus âgées semblent plus concernées. Les personnes les plus jeunes craignent moins ces pathologies.

85% des français estiment que l'hépatite C constitue un problème de santé publique dans la population française. Cependant, seuls 33% estiment qu'il existe un traitement contre l'hépatite C, mais 42% pensent qu'il existe un vaccin permettant de lutter contre l'hépatite C.

Deux études qualitatives ont été menées concernant l'hépatite B. Ce type d'étude permet, dans le cadre d'entretiens longs et complets, de mieux comprendre la compréhension d'un problème. La première a été réalisée auprès de médecins généralistes et de gyné-

cologues en décembre 2007 en Ile-de-France, en PACA, en Rhône-Alpes et dans le Nord-Pas-de-Calais. La seconde a été menée auprès de jeunes adultes, de parents et de migrants originaires d'Afrique Subsaharienne. Cependant, ces deux études ont été réalisées sur un microéchantillon. Elles ne peuvent donc pas être considérées comme représentatives.

Ces études démontrent que les hépatites, et particulièrement l'hépatite B, ne sont pas une préoccupation prioritaire pour la population, excepté au sein des populations migrantes et des jeunes. On constate une très grande confusion entre les différents types d'hépatites, les modes de transmission ou l'existence d'un vaccin. En revanche, la première étude démontre que les médecins ont une bonne connaissance de l'hépatite B, mais en sous-estiment sa prévalence et la fréquence des complications. Cette maladie ne figure donc pas au titre de leurs préoccupations quotidiennes, excepté chez des médecins orientés vers les patients à risques.

L'enquête démontre que la population connaît très peu le dépistage. Les jeunes mères ne se souviennent pas qu'elles ont été dépistées au moment de leur accouchement. En revanche, quelques migrants avaient bénéficiés d'un bilan complet à leur arrivée, donc avaient bénéficié de ce dépistage, tout comme quelques jeunes adultes dans le cadre d'une prescription du VIH. Pour leur part, les médecins disaient proposer très fréquemment une sérologie du VHB aux personnes à risques ou à l'entourage de patients chroniques. Ils connaissaient très bien les profils à risque, mais la recherche des facteurs de risque pose un problème à de nombreux médecins généralistes. La population indique pour sa part qu'elle est favorable à un dépistage si son médecin l'y invite, afin de bénéficier d'une prise en charge précoce et de ne pas contaminer son entourage.

Les premiers résultats du baromètre médecin 2009 démontrent que les médecins proposent quasi-systématiquement un dépistage du VHB aux usagers de drogue par voie veineuse, mais beaucoup moins aux personnes vivant dans l'entourage d'un porteur chronique, aux personnes ayant un compor-

tement sexuel à risque, aux personnes originaires des pays d'endémie, et encore plus rarement aux personnes en précarité.

L'enquête réalisée en décembre 2007, c'est-à-dire avant les prises de position du Haut Conseil de la Santé Publique confirmant l'absence de lien entre la vaccination contre l'hépatite B et les infections démyélinisantes, démontrait que les médecins étaient persuadés du bénéfice fort de cette vaccination, qu'ils étaient convaincus qu'il leur revenait de convaincre leurs patients, mais qu'ils étaient en partie traumatisés par les polémiques relatives aux éventuels liens avec la sclérose en plaques. Pour sa part, la population connaît très peu le vaccin et seule une personne sur dix avait vaguement entendu parler d'une dangerosité du vaccin. La plupart des personnes interrogées ne savaient pas si elles avaient été vaccinées. En revanche, elles indiquaient être prêtes à se faire vacciner dès lors que nous leur apportions des éléments d'information. La population semble donc avoir peu de souvenir de la polémique et a une très forte confiance dans l'avis de son médecin. Néanmoins, elle ne voit pas d'urgence à vacciner un nourrisson contre l'hépatite B et évoque la mode des médecines douces. Pour leur part, les médecins ont conservé la controverse ancrée dans leur mémoire, considèrent que les patients sont toujours réticents et estiment qu'il existe une absence d'urgence chez le nourrisson. Nous pouvons considérer que les réticences à la vaccination contre l'hépatite B s'estomperont avec le temps. En effet, l'étude NICOLE réalisée en 2006 démontre que le pourcentage de personnes favorables à la vaccination, notamment à la vaccination des nourrissons, est plus important chez les jeunes adultes. La même étude démontre que le pourcentage de médecins généralistes très favorables à la vaccination des nourrissons a progressé de 15 points entre 2003 et 2008 pour atteindre 39%.

En conclusion, la population est très réceptive à l'hépatite B, s'étonne du manque de communication et demande des informations sur ce sujet. Les médecins sont également très réceptifs, mais demandent des argumentaires pour les aider à convaincre leurs patients. Ils demandent une réhabili-

tation du vaccin sur la base de comparaisons internationales. Enfin, ils demandent des données scientifiques et épidémiologiques et demandent des prises de position officielles, y compris de la part des sociétés savantes. La population s'étonne également que les médias n'évoquent pas plus le sujet. Les résultats de l'enquête de 2006 avaient néanmoins peut-être été biaisés par la proximité de la première journée des hépatites.

**Sophie-Valérie GASULLA**, coordinatrice de SOS hépatites Languedoc-Roussillon: *Je suis assez étonnée des conclusions de votre enquête concernant le ressenti de la population. En effet, nous constatons toujours une très importante réticence de la population concernant la vaccination relative à l'hépatite B.*

**Christine Jestin**: *L'enquête a été réalisée sur un très faible échantillon correspondant à la cible que nous souhaitions toucher. Par ailleurs, l'étude NICOLE 2006 démontre que seuls 40% de la population considère que cette vaccination est une priorité concernant les nourrissons. L'élément important est que ces entretiens ont permis de tester les différents argumentaires susceptibles de permettre à la population de prendre conscience de la nécessité de lutter contre les hépatites, notamment le fait que l'hépatite B est une plus grande cause de décès que le VIH ou que le cancer du col de l'utérus. C'est à la fin de ces entretiens que les personnes indiquaient ne pas comprendre pourquoi la vaccination contre l'hépatite B n'est pas plus développée. Je ne nie pas que les réticences relatives à la vaccination contre l'hépatite B n'aient pas disparu, mais il semble que la situation évolue. Il sera néanmoins difficile de faire changer les mentalités, tant la population a été traumatisée par les rumeurs relatives à la vaccination contre l'hépatite B.*